

LA LETTRE DU SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Numéro 7

RAPPEL : Le tri mode d'emploi

A chaque couleur ses emballages

Dans les sacs jaunes



- **On met – avec leur bouchon – toutes les bouteilles et tous les flacons en plastique** quelle que soit leur taille : les bouteilles de soda, d'huile, d'eau, de lait, de soupe, les flacons d'adoucissant, de lessive, de liquide-vaisselle, de mayonnaise, les conteneurs à vin, les flacons plastique de shampoing, de bain moussant, de gel douche







- **On met sans les laver mais en les vidant bien** : les briques alimentaires même avec leurs bouchons, les bidons de sirop, les boîtes de conserve, les canettes, les aérosols vides (même ceux de la salle de bain), les barquettes en aluminium, les boîtes et les emballages en carton














- **On ne met pas** : les sacs plastiques, les petits emballages plastiques tels que pot de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène, tout ce qui contient des restes, les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier ou autres articles hygiéniques, les films plastiques enveloppant les revues et les emballages.




!!! Désormais, les bidons usagés, sauf ceux ayant contenus de l'huile de vidange, sont à déposer sans leurs bouchons (pour pouvoir les compresser) avec vos sacs jaunes. En effet, ils ne seront plus repris à la déchetterie, ceux-ci pouvant être recyclés.

Dans les sacs bleus



- **On met sans les films plastiques** : les journaux, les magazines, revues et prospectus, les enveloppes blanches, les écrits blancs : cahiers et livres sans leurs couvertures.







- **On ne met pas** : les films en plastique de suremballage de journal, les sacs plastique.

Dans les conteneurs verts ou bleus « marqués verre » uniquement dans l'attente de la remise aux normes d'ici quelques années



- **On met** : les bouteilles et flacons en verre, les bocaux, les pots (confiture, bébé, yaourts) et les flacons de shampoing, de gel douche, lorsqu'ils sont en verre.







- **On ne met pas** : Attention ! Tout n'est pas verre : la vaisselle (porcelaine, grès, faïence), les pots en terre, les ampoules électriques : ce ne sont pas des emballages. Ils ne sont pas recyclables : certains objets en verre : vitres, miroirs, ampoules, verres de lunettes… contiennent des matériaux supplémentaires et de ce fait on ne peut pas les recycler.

!!! Veiller à ne pas mettre de verre dans le sac jaune : les morceaux de verre cassé pourraient blesser les personnes qui au centre de tri de la SPEN, trient les déchets à la main.

Dans la poubelle noire

- **On met** : tout ce qui est périssable, tout ce qui n'entre pas dans les sacs jaunes, bleus ou les conteneurs verts, et tous les emballages sur lesquels on a un doute.

PETITS CONSEILS :

Réduction du volume des déchets dans le sac de collecte sélective.

Le volume des sacs jaunes distribués doit normalement être largement suffisant pour une famille collectée hebdomadairement.



Si votre sac se remplit trop vite, vous pouvez :

- Aplatir les briques
- Déplier les cartons
- Compacter les bouteilles plastiques

Attention !!! N'emboîter jamais les déchets (bouteille plastique dans une boîte de conserve par exemple) : ceux-ci étant légèrement compactés dans la benne de collecte qui les emmène au centre de tri, ils deviennent « inséparables » et ne pourront plus être recyclés.



ET LORSQUE VOUS AVEZ UN DOUTE, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou Mme Marie de la Communauté de Communes au 02 33 07 30 93 pour toute demande d'information.

PETITE INFORMATION :

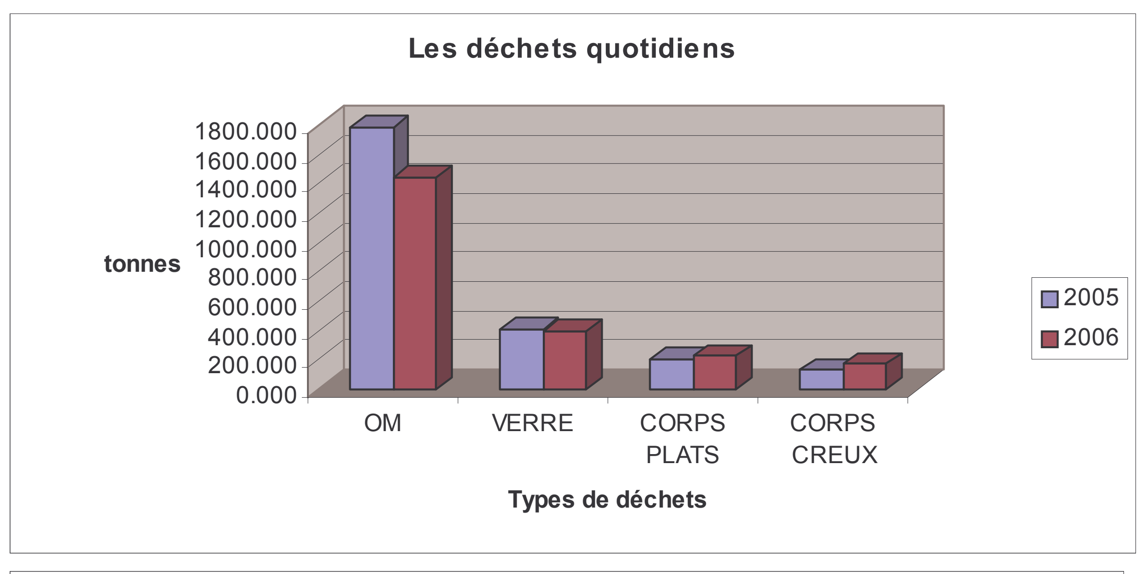
Suite à des demandes exprimées par des habitants, depuis le 1er avril 2007, ouverture supplémentaire de la déchetterie le MERCREDI MATIN DE 9H00 A 12H00.

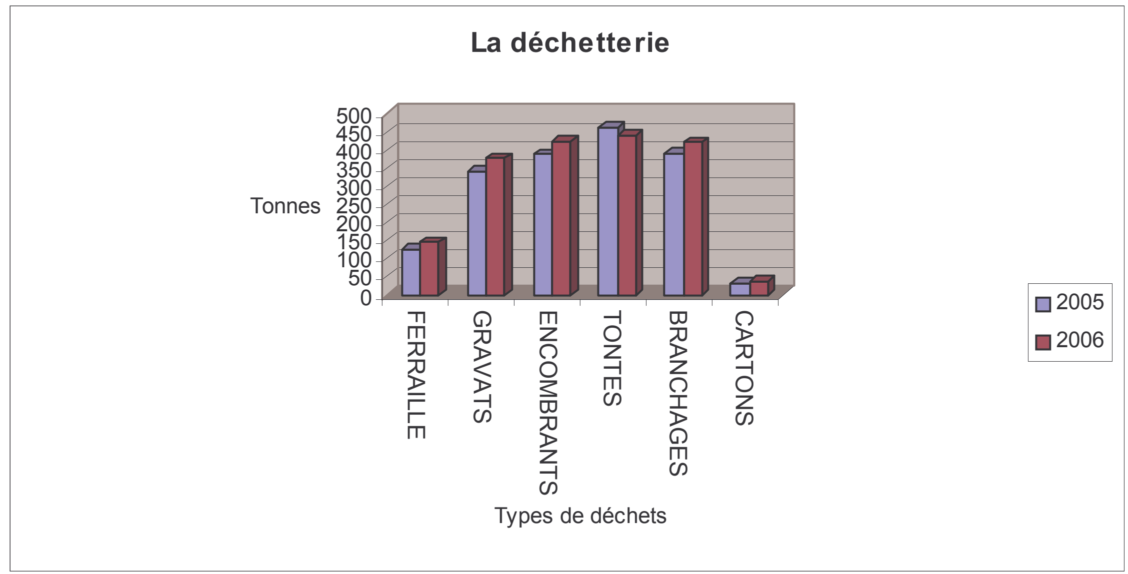
INFORMATION IMPORTANTE

Depuis quelques temps, nous retrouvons dans les sacs jaunes, soit sous simple plastique, soit dans des bouteilles plastiques, des produits de soins (seringues et autres), ceux-ci doivent être collectés par une filière spécifique, DANGER IMPORTANT pour les personnels du Centre de Tri !!!

BILAN 2006

LES TONNAGES





Le passage au plus près du domicile a permis une diminution du tonnage des ordures ménagères (-338 tonnes par rapport à 2005), et à contrario un meilleur tri (+41 Tonnes d'emballages ménagers et +17 Tonnes de journaux-magazines).
La déchetterie, quant à elle, fonctionne très bien et est optimisée notamment avec l'utilisation du compacteur qui permet de diminuer le nombre d'enlèvements et donc les coûts.

Les déchets ménagers spéciaux

Depuis début février 2006, les déchets ménagers spéciaux sont admis à la déchetterie, à savoir, les pots de peinture, les solvants, les aérosols, les bidons souillés…, enfin tous les déchets qui nécessitent un traitement particulier du fait de leur dangerosité.

Ces déchets doivent être remis au gardien qui est le seul à être autorisé à entrer dans le local de stockage. La collecte est fructueuse et de plus en plus de déchets ménagers spéciaux sont déposés en déchetterie.

Quantités collectées en 2006

Déchets Ménagers Spéciaux	Collecte en KG
Acides et bases	69
Aérosols	72
Bidons souillés	1076
Comburants	8
Huiles de friture	
Lampes et brisures	
Produits non identifiés	
Produits phytosanitaires	46
Solide Pâteux	2224
Solvant + Détergent	449
Tubes néons et fluorescents	133
Filtre véhicule (air huile etc)	

A noter : La quantité de bidons souillés, dont le traitement coûte extrêmement cher, peut être diminuée.. En effet, comme indiqué précédemment, ceux n'ayant pas contenu d'huile de vidange sont à déposer avec les sacs jaunes sans leur bouchon.

LA QUALITE DU TRI

Qualité du tri : Refus de tri : (54,654 tonnes)

Les refus de tri constituent la part des déchets triés ne correspondant pas aux critères de recyclage. Ils sont détectés au Centre de Tri et traduisent la qualité du tri.

	Apport Volontaire (collecte en conteneurs) JANVIER			Porte à Porte (collecte en sacs)		Cartons en déchetterie
	Verre	Corps creux	Corps plats	Corps creux	Corps plats	
Tonnages de refus de tri	1.990 T	0.701 T	0.089 T	41.896 T	8.230 T	1.748 T
% du tonnage trié	0,50 %	24.84 %	1.27 %	25.79 %	3.96 %	4.93 %

On constate une qualité de tri en 2006 moins « bonne » que pour 2005, les % de refus de tri ont augmenté pour les corps plats et pour les corps creux. Des efforts sont donc encore à faire car tout ce qui est mal trié part au centre d'enfouissement et le coût est très élevé.

Aujourd'hui trop de cartons rejoignent les Ordures Ménagères alors que ceux-ci pourraient être déposés à la déchetterie pour être recyclés (nous seront dans l'obligation de ne plus les collecter au plus près de votre domicile).

LES FINANCES

Prévisionnel 2006

Dépenses			Recettes	
Collecte et Traitement Déchets Ménagers	685 304 €		Collecte Sélective	66 480 €
Communication	20 938 €		Communication	1 700 €
Révision de Prix	49 000 €		Redevance Mobil Home	16 000 €
Divers (sacs, entretien conteneurs)	12 000 €		Taxe Ordure Ménagère	612 627.€
			Excédent 2005	70 435 €
Total	**767 242 €**			**767 242 €**

Réalisé 2006

Dépenses			Recettes	
Collecte & Traitement & Déchetterie	635 837 €		Collecte Sélective	87 978 €
Communication	20 834 €		Communication	0 €
Révision de Prix	47 417 €		Redevance Mobil Home	18 620 €
Divers	12 688 €		Taxe Ordure Ménagère	639 050 €
			Vente conteneurs	2 500 €
Total	**716 776 €**		**Total**	**748 148 €**

Excédent de 31 372 €

L'excédent est du

- à un versement de l'ensemble des acomptes du soutien d'éco-emballage de l'exercice 2006 sur 2006
- à une évaluation plus juste de ces acomptes ce qui limitera le montant du liquidatif 2006
- à des recettes plus importantes en raison de tonnages collectés supérieurs en tri sélectif

PREVISIONNEL 2007

Dépenses			Recette	
Collecte et Traitement Déchets Ménagers	733 341 €		Collecte Sélective	72 298 €
Communication	29 038 €		Communication	2 060 €
Révision de Prix	14 000 €		Redevance Mobil Home	17 000 €
Sacs collecte sélective	22 500 €		Taxe Ordure Ménagère	633 000.€
Entretien Conteneurs à verre	2 940 €		Vente conteneurs	5 739 €
			Reprise Excédents Antérieurs	71 722 €
Total	**801 819 €**			**801 819 €**

Ce budget prévisionnel est plus élevé que le budget de l'année précédente.

- La collecte en porte à porte sur l'ensemble du territoire induit une augmentation du coût, de plus à compter de 2007, la révision de prix est incluse.

Continuons nos efforts dans le tri et la qualité du tri !!!
Tout le monde est concerné aussi bien les personnes des zones agglomérées que les zones rurales.

Pour tout renseignement complémentaire,
Vous pouvez contacter Sandra MARIE
Soit par téléphone : 02 33 07 30 93
Soit par e.mail : c2clhp.smarie@mcom.fr



